

Conférence : La loi Taquet du 7 février 2022, quel bilan en 2024 ?

29 mai 2023 - Auditorium de la Maison des avocats

Introduction :

Maître Fadela Houari, membre du Conseil de l'Ordre de Paris en charge de l'Antenne des mineurs

I. **09h15 – 09h45** : Le regard de la CIDE et les recommandations du COMITE ONU 2023

II. **09h45 – 10h45** : Des « nouveaux » droits de l'enfant ?

- Droits, hors garanties procédurales
- Garanties procédurales

Questions salle 10 minutes

10h45 - 11h : pause de 15 minutes

III. **11h -12h** : Le renforcement de la protection des mineurs non accompagnés est-il effectif ?

- Qu'en est-il de l'évaluation de la minorité ?
- Les conditions de placement (hébergement, scolarité et formation) / Quel avenir pour les MNA devenus majeurs ?

IV. **12h-12h30** : Une limitation par la loi Immigration des droits ouverts par la loi Taquet